

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 JUIN 2023**

**Date de convocation : 06/06/2023**  
**Nombre de conseillers en exercice : 15**  
**Nombre de conseillers présents : 11**  
**Nombre votants : 12**

<b>Elus</b>	<b>Présences</b>	<b>Elus</b>	<b>Présences</b>
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	Excusée Pouvoir à Bruno BOUILLOUX
Sophie CHAPUIS	Excusée	Gwenaëlle GILLAUX	Excusée
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	X		

Roger FENET est désigné secrétaire de séance.

Le Maire précise que ce Conseil Municipal exceptionnel se réunit pour valider les entreprises retenues pour la rénovation de l'école.

L'ouverture des plis a eu lieu le 26 mai 2023 et l'analyse des différentes offres a été faite par Monsieur GERVAIS DONGUY

### 1 – Présentation des entreprises par lot

Le Maire Adjoint présente les entreprises par lot ainsi que l'analyse des offres.

Il précise les critères pour l'attribution des points à la fois sur le dossier technique et à la fois pour les prix.

#### Délibération : 2023-06-04

Suite à la présentation des entreprises par lot et à l'analyse des offres et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, retient les entreprises suivantes :

**Lot 1 :** démolitions – grille à plafonds – carrelage : Entreprise TABOURET (pour 27 695.27 € HT)

**Lot 2 :** menuiseries aluminium : Entreprise MOREL SAS (pour 35 347.00 € HT)

**Lot 3 :** Plâtrerie – Isolation – Fx Plafonds - Menuiseries intérieures : Entreprise PETETIN (pour 30973.50 € HT)

**Lot 4 :** Sols minces : Entreprise STORIA (pour 7 634.50 € HT)

**Lot 5 :** Plomberie – Sanitaire : Entreprise CLERE (pour 7 514.12 € HT)

**Lot 6 :** Electricité – Chauffage PAC : Entreprise EGR01 (pour 27 263.98 € HT)

Prochain conseil : 6 juillet 2023 à 20h

Séance levée à 20h35

**SIGNATURES**

Le Président de Séance  
Le Maire,



Le Secrétaire,